



## La "géographie revisitée"...au grand jour !!!

*Ce vendredi 7 juin, si la Touraine a essuyé la tempête Miguel, la DDFIP 37 s'est retrouvée en alerte rouge, à l'approche de la tempête Darmanin !*

Lors d'une réunion informelle organisée à destination des organisations syndicales, après de nombreux reports dus au calendrier ministériel, le Directeur a enfin présenté son projet. Une fois de plus, la Direction a affiché son mépris envers le dialogue social et l'humain en convoquant les O.S après les chefs de service et en « balançant » simultanément, l'information aux agents sur Ulysse 37. Très bon début pour engager une concertation estivale !

Ce projet, censé remplacer le dispositif de l'ASR (aménagement des structures et du réseau), estimé soudain par nos élites, inadapté du fait de son caractère annuel, et par conséquent de son manque de perspective à moyen terme, s'étale sur une période pluriannuelle à échéance 2022.

Nouez votre serviette, munissez-vous de vos couverts, respirez un grand coup, c'est un repas de fête généreusement offert par la Direction.

| Fermetures à gogo...   |
|--|
| <b>Trésoreries :</b><br>Château-Renault; Chinon; Neuillé-Pont-Pierre; Vouvray; Amboise-Pocé; Langeais;<br>Sorigny; Ile Bouchard; Ligueil; Loches: Trésorerie hospitalière et amendes; Joué-Les-Tours<br>Transfert TP CHU à Champ Girault (vers une agence comptable ou regroupement avec la TP hospitalière) |
| <b>3 SIP :</b> Loches; Amboise; Tours (fusion des 2 SIP);  |
| <b>3 SIE :</b> Chinon; Loches ;1 à Tours (idem SIP)  |
| <b>1 SPF :</b> 1 à Tours fusion des 2 secteurs de Tours, 1 à Chinon, et celui de Loches en sursit....  |

Ainsi donc :

### Au menu, pour la partie fiscale

- > 1 SIP implanté à TOURS, avec pour compétence territoriale uniquement TOURS METROPOLE
  - > 1 SIP implanté à CHINON, avec pour compétence, la totalité restante du département
  - > 1 SIE implanté à TOURS, avec la même compétence territoriale que le SIP, à savoir TOURS METROPOLE
  - > 1 SIE implanté à AMBOISE pour le reste du département
  - > 1 SPFE unique à TOURS, avec vraisemblablement une antenne à LOCHES (mais pas forcément amenée à perdurer).
- Le SIE d'Amboise et le SPFE de Loches assureraient toujours la fonction d'accueil de proximité avec prise en charge de la demande de l'utilisateur sur place puis transmission au SIP de Chinon ou de Tours.
- > Les services du contrôle fiscal (BDV et BCR) déménageraient à SAINT PIERRE DES CORPS

L'intégralité des Maisons de Services Au Public (MSAP) – rebaptisées pour l'occasion MAISON FRANCE SERVICES ! -du département, au nombre de 24 (+ une permanence administrative en mairie à Vouvray), obtiennent une compétence Finances Publiques, en offrant un point de contact pour les renseignements simples ou en effectuant le lien avec le SIP compétent pour les demandes plus complexes.

Les animateurs déjà présents en MSAP assurent donc le service, toutefois un dispositif de prise de rendez-vous sur place avec un agent des Finances Publiques, ou en visioconférence, ainsi que des présences ponctuelles de la DGFIP, soit par des agents du SIP ou de l'EDR, en période de campagne déclarative ou de réception des avis sont envisagés

### **Au menu, pour la partie gestion publique :**

> La fermeture de toutes les trésoreries telles qu'elles existent aujourd'hui hors agglomération de TOURS

> 2 services de gestion comptable implantés à CHINON et LOCHES avec pour compétence territoriale leur arrondissement préfectoral plus l'arrondissement de Tours hors Ville et Métropole pour Chinon.

> Le transfert de la gestion des amendes et des EHPAD à LOCHES

> L'installation de la trésorerie hospitalière de St Pierre des Corps et du CHU à TOURS (Champ Girault) avec à terme un projet de fusion.

> La création de **11** postes de conseillers aux collectivités locales, résidant sur le site des EPCI (établissements publics de coopération intercommunale) et exerçant les missions d'expertise comptable voire fiscale, d'analyse financière auprès de leur collectivité de rattachement.

La paierie départementale ainsi que la trésorerie Tours Métropole ne sont pas touchées dans la mesure où elles sont concernées par un autre projet, celui des agences comptables.

>Les animateurs des Maisons France Services recevront également une formation sur la partie gestion comptable !

Toutefois l'art de la gastronomie de la Direction ne s'arrête pas à ce menu bien indigeste, non, il y a le dessert – vous en reprendrez bien un petit peu...– le calendrier.

Pour les missions fiscales, l'échéance ciblée par la Direction est le 1er janvier 2020. Oui, 2020 ! Soit dans six mois...Et si ce n'est pas possible, ce sera pour le 1er septembre.

Pour les missions comptables, l'échéance est fixée en 2021.

>Et bien sûr, en guise de pousse-café, la transformation pour 2020 du CPS en Centre de Contact avec toutefois une incertitude sur l'intégration ou non du CPS relais à cette nouvelle structure.

Alors, pour faire passer le tout, la Direction qui sait qu'elle est mauvaise cuisinière, assure (ou susurre) qu'il s'agit d'un projet, un simple projet ouvert sur lequel tous les agents seront consultés avant les congés d'été (« avant la mi-juillet »), sachant que la finalisation devra intervenir à l'automne prochain. Elle avance également le régime des garanties et des indemnités pour les agents confrontés aux restructurations, revu à la hausse par Bercy, récemment.

**...Sans pouvoir nous donner d'information sur le volet des emplois pour les 3 à 4 ans à venir...**

Chers collègues, à quelle sauce voulez-vous être mangés ? Euh, pardon ! À quelle sauce voulez-vous manger ?

***Le projet de géographie revisitée acte le démantèlement généralisé des services. Il aboutira inévitablement à de la mobilité forcée pour les agents. Ce projet ne poursuit qu'un seul objectif : supprimer des emplois en abandonnant des structures et des missions.***

***Les organisations syndicales dénoncent ces plans de démantèlement et la communication ministérielle mensongère visant à faire croire, à nos concitoyens et aux élus locaux, que l'on remettrait du service public là où il n'y en avait plus. La réalité sera toute autre.***

***Les organisations syndicales locales vont très rapidement se réunir pour définir les modalités de rencontre avec l'ensemble des agents et pour construire avec tous des réponses à de tels projets.***

***Une période de "concertation" s'ouvre pour 4 mois...ne nous laissons pas imposer un mode de fonctionnement loin des valeurs de service public que nous défendons. Agissons!***